

M. Gass: Madame le Président, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre du Revenu national. Est-il exact que la vérification des déclarations d'impôts du secteur des pêches des provinces Atlantique a été interrompue dans la circonscription de Westmorland-Kent à la demande de son collègue le ministre des Pêches et des Océans qui représente justement cette circonscription? En d'autres termes, est-ce que l'on effectue le même type de vérification dans la circonscription de Westmorland-Kent que dans les autres? Dans la négative pourquoi?

M. Rompkey: Madame le Président, la vérification en question est effectuée à travers tout le pays, que ce soit dans les provinces Atlantique ou sur la côte ouest. Il s'agit d'une vérification des impôts payés par le secteur privé. C'est un procédé auquel nous avons recours chaque année et qui touche divers secteurs de ce secteur.

M. Trudeau: Les conservateurs ont d'ailleurs été les premiers à l'adopter.

M. Rompkey: C'est sous l'ancien gouvernement que l'on a commencé à avoir recours à cette méthode et ce gouvernement-ci continue à le faire. Par ailleurs, il fait preuve de la même justice et de la même équité quelle que soit la région concernée.

* * *

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LES MODIFICATIONS AU RÉGIME FISCAL POUR AIDER LES ENFANTS PAUVRES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et concerne les enfants des travailleurs pauvres du Canada. En mai dernier, le ministre a déclaré devant la Commission de l'année internationale de l'enfance que le crédit d'impôt-enfant devrait être augmenté, qu'il faudrait réaffecter les subventions aux enfants qui ont le plus besoin d'aide car les exemptions actuelles aident davantage les riches que les pauvres. Nous savons que le Conseil national du bien-être social a confirmé ces propos cette semaine. Quels changements précis l'honorable représentante recommanderait-elle pour venir en aide aux enfants pauvres et quand ces changements entreraient-ils en vigueur?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, pour faire mieux comprendre aux gens qu'il importe de réaffecter aux familles économiquement faibles les subventions dont profitent les familles mieux nanties—et ce n'est pas à moi à critiquer d'avance le rapport—le sous-comité spécial de notre comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales, dont le député fait partie, pourrait peut-être faire une recommandation à cet effet dans le rapport qu'il publiera.

Autrement, je dois dire que du point de vue de la politique sociale, nous envisageons parmi nos priorités de réaliser une étude pour démontrer dans quelle mesure une augmentation du crédit d'impôt-enfant, financé éventuellement à partir de la déduction pour enfant actuellement en vigueur, pourrait aider les 500,000 travailleurs pauvres du pays. Nous sommes en train de procéder à cette étude par les méthodes administratives habituelles.

Questions orales

LA HAUSSE DES SALAIRES DE CERTAINS TRAVAILLEURS SOCIAUX

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma deuxième question porte sur le même sujet et s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Nous savons que le Conseil du bien-être social a prouvé que parmi le million de pauvres du Canada se trouvent des travailleurs qui touchent des subventions gouvernementales et assurent des services communautaires essentiels. Quand le gouvernement cessera-t-il de promouvoir la pauvreté à l'échelle nationale par le biais de ce ministère, quand augmentera-t-il les salaires de ces travailleurs et rendra-t-il permanents ces services communautaires essentiels?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, l'honorable représentante devrait savoir que les programmes d'emplois que nous offrons par l'entremise du gouvernement fédéral s'appuient sur les normes relatives aux salaires minima établies par chacune des provinces. Par conséquent, si l'honorable représentante trouve les salaires insuffisants, elle ferait mieux de se plaindre auprès des autorités provinciales qui sont responsables du niveau du salaire minimum.

● (1140)

Ce sont les normes sur lesquelles nous nous appuyons pour assurer la meilleure répartition possible des crédits disponibles à l'emploi direct, et pour que nos programmes d'emplois répondent à des priorités précises établies par les localités en fonction des travaux public ou des installations dont elles ont le plus besoin. Notre principe a été de faire établir une liste de priorités par les collectivités, par l'entremise de la commission consultative locale créée par des députés.

* * *

LES ENTENTES FISCALES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES PAIEMENTS DE TRANSFERT À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Les prix alimentaires montent, l'inflation monte, le coût de la vie monte, les taux d'intérêts montent, le chômage monte, le ministre est démonté et le public crie à la fin du monde.

Mr. Nielsen: Oui, c'est à vous dégoûter.

Mr. Crosbie: Voici ma question. Est-ce que le ministre va aggraver les problèmes des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard et des autres provinces défavorisées en exécutant ce qu'il avait annoncé dans son exposé budgétaire du 28 octobre lorsqu'il a dit qu'un élément important de nos dépenses, en particulier en matière d'affaires sociales, est constitué par les transferts aux gouvernements provinciaux et que nous comptons réaliser des économies importantes à ce chapitre. Est-ce que le ministre va réduire les transferts à l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple les 193 millions qui lui sont versés aux titres de la péréquation, de l'assurance hospitalisation et de l'assurance santé? Est-ce qu'il va éclairer la population avec l'élection de lundi? Ou s'il faut qu'elle vote Campbell, le cannibal des réductions?